

BENEDICTI. Somme des péchés (milieu XVI^e)
éd. Paris 1601 p.48

L.I, ch;VIII, par.35 "péchés contre l'espérance
(condamne les amulettes protectrices, sur-
tout celles qui portent des inscriptions)
Je ne veux pas pourtant blâmer ceux qui
portent par dévotion de ces petites chemi-
ses de Chartres en l'honneur de la Vierge
Marie, car cela vient de dévotion et non de
superstition.

La Gazette t.30 (1659)

L'évêque de Rodez va accomplir de la part
du roi un voeu à:

- Notre Dame de Chartres (7.8.1659)
- ND des Ardilliers de Saumur (18.8.1659)

NOTRE-DAME DE CHARTRES PRIEZ POUR NOUS

Non-chrétiens. — Il y a peut-être, ici, de quoi répondre aux problèmes que pose nécessairement votre vie, ceux de votre épanouissement, de la valeur de votre effort, de vos relations avec les autres.

O Dieu que l'on dit Amour, si tu existes, éclaire-moi !

Chrétiens non catholiques. — Essayez de comprendre vos frères catholiques. Que votre visite dans cette cathédrale vous fasse penser à l'amour du Christ ! Qu'elle vous fasse désirer toujours plus l'unité de tous les chrétiens !

Catholiques distraits, venus pour implorer une aide ou simplement peut-être en touristes, entendez l'appel du Seigneur et de Notre-Dame de Chartres à une vie chrétienne plus vraie et plus apostolique.

« Vierge Marie, qui êtes en présence de Dieu, souvenez-vous de parler en notre faveur... »

Que ce passage dans la cathédrale de Chartres soit pour vous une grâce de lumière et de courage !

Messes du dimanche :

- dans la cathédrale à 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (messe chantée), 11 h. 30 ;
- dans la crypte à 6 h. 30, 8 h. 30, 18 h.

Un chapelain est à la disposition de tous près de Notre-Dame du Pilier.

Pour les visites :

- de la cathédrale, s'adresser soit à Mlle HOUVET (au fond de la cathédrale, salle sous la tour Nord), soit au Syndicat d'Initiative, sur le parvis royal, Chartres ;
- du Trésor, monter par l'escalier au chevet de la cathédrale ;
- de la tour, s'adresser à l'intérieur de la cathédrale, côté Nord ;
- de la crypte, s'adresser à la « Maison des Clercs », 18, Cloître Notre-Dame, Chartres.

Si ces questions

1. Pourquoi Dieu, s'il existe, permet-il tant de souffrances ?
2. Le progrès de la science et des techniques ne rend-il pas la religion inutile ?
3. Toutes les religions ne se valent-elles pas ?
4. Ne peut-on suivre Jésus-Christ sans obéir à une Église dont les exigences et les prises de position sont contestables ?

... ou d'autres concernant le christianisme
... ou d'autres se rapportant à votre visite de la Cathédrale de Chartres.

vous intéressent

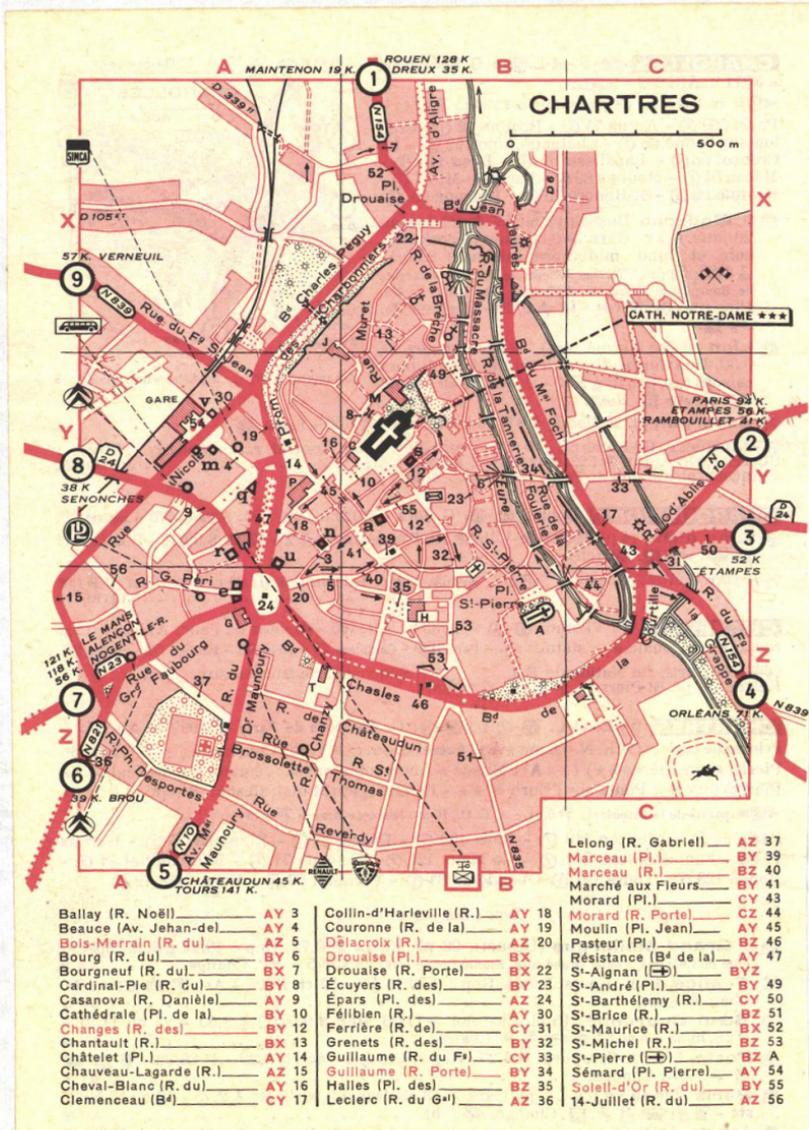
dans ce cadre, indiquez le numéro de la question à laquelle vous souhaitez une réponse, ou formulez vous-même une question.

Détachez cette carte et retournez-la, remplie, à l'adresse inscrite au verso. Vous recevrez une réponse, sous enveloppe fermée.

M. Mme Mlle

Adresse

Renseignements que vous jugerez utiles pour permettre une réponse plus adaptée



4

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

N° 28 Hebdomadaire · 16 OCTOBRE 1965

AU CONCILE

LE SCHEMA DE CONSTITUTION PASTORALE

L'EGLISE DANS LE MONDE DE CE TEMPS

(2^e partie)

Après une première partie sur l'Eglise et la Condition humaine, la seconde partie traite en cinq chapitres « de quelques problèmes plus urgents ».

Chapitre Premier : DIGNITÉ DU MARIAGE ET DE LA FAMILLE.

La famille, qui conditionne étroitement la dignité de l'homme, est menacée aujourd'hui de bien des façons. La Communauté conjugale est établie sur le consentement irrévocable des conjoints : animée par l'amour conjugal, elle est ordonnée à la procréation et à l'éducation des enfants : c'est un droit des parents qui doit être pleinement sauvegardé.

Le Christ a fait du mariage une réalité surnaturelle, à l'image de l'union du Christ et de son Eglise, source de sainteté pour les époux et leurs enfants. L'amour conjugal, sanctifié par la grâce, valorise toute la vie des époux ; puissent les chrétiens en donner le difficile exemple !

Il revient aux époux, selon leur conscience instruite de la loi de Dieu, de déterminer le nombre de leurs enfants. Le texte souligne le mérite des familles nombreuses, reconnaît les sérieuses difficultés des époux qui doivent, pour un temps, renoncer à accroître le nombre de leurs enfants et, rappelant que Dieu est maître de la vie, condamne l'avortement.

Au cours de trois séances, vingt-huit Pères intervinrent. Les uns rappelèrent la doctrine « traditionnelle » sur les fins primaire et secondaire du mariage considéré surtout comme instrument de procréation au service de l'espèce humaine. D'autres insistèrent sur l'aspect « personnel » du mariage où l'amour unit l'homme et la femme pour toujours et trouve son sommet dans l'enfant, la moralité de l'acte conjugal devant être cherchée dans l'amour plus que dans l'intégrité physique, encore qu'il y ait péché quand celle-ci est viciée par des moyens contre nature. La procréation doit rester le fait de personnes « responsables », mais selon la prudence surnaturelle et non la prudence « de la chair ».

Mgr Zoghby parla du conjoint injustement abandonné. Les Orthodoxes interprètent Matthieu V, 32 dans le sens d'une possibilité de remariage pour le conjoint innocent : problème exégétique, canonique et pastoral. Le Cardinal Journet rappela à l'encontre la doctrine de l'indissolubilité du mariage.

On demanda de condamner plus ouvertement l'érotisme, tout avortement même légal et les Campagnes de birth control. L'Orient se plaignit d'être contaminé par le matérialisme occidental. On mit en garde contre les mariages prématurés et l'on rappela aux autorités civiles leurs responsabilités en face de l'immoralité. Plusieurs regrettèrent l'évocation du problème de la limitation des naissances : il fallait se taire en attendant la réponse que s'est réservée le Pape. De toute façon, les recherches scientifiques sur ce sujet sont à encourager et à coordonner ; des époux chrétiens parleraient avec profit des richesses positives de l'amour humain : la famille chrétienne est ferment de vie et de bonheur.

Chapitre II : L'ESSOR DE LA CULTURE.

Diverse selon les groupes humains, la culture est nécessaire au plein épanouissement de l'homme. Elle s'universalise et se répand davantage à l'heure actuelle sous les efforts de l'homme. Devenant plus « technique » elle menace l'humanisme et l'héritage spirituel des civilisations les plus anciennes.

En marche vers la cité céleste, le chrétien doit pourtant s'intéresser au problème de la culture humaine qui garde des rapports nombreux avec le message transcendant du salut.

Les différentes cultures ont à s'ordonner pour le bien authentique et complet de la personne : elles demandent, pour se développer, un climat de liberté.

Il faut que tous participent à la culture, à ses divers degrés.

La famille est au premier chef comme la source et le creuset de l'éducation culturelle authentique ; les loisirs, les sports, les voyages, les rencontres offrent des possibilités de culture véritable.

Un problème se pose : celui de l'accord de la culture humaine et de l'enseignement chrétien. Que les progrès des sciences humaines contribuent à une plus exacte et à une plus profonde intelligence de la foi.

Treize évêques parlèrent soit pour souligner des obstacles à la culture comme le caractère souvent déshumanisant du travail des ouvriers ; soit pour apporter des précisions au texte : la culture est ambivalente, elle doit être appropriée à l'homme et à la femme, respecter l'originalité de chaque peuple, faire sa place au sport, à l'histoire, à la philosophie, au problème de Dieu ; soit surtout pour préciser les rapports de l'Eglise et de la culture. Le monde apporte beaucoup à l'Eglise : c'est justice pour elle de le reconnaître. Elle doit chercher des contacts avec la culture du monde entier, s'ouvrir au dialogue et affirmer la légitime noblesse de la science. La tentation de suffisance de la science n'est qu'une maladie infantile. Aux hommes effrayés de la puissance qu'ils acquièrent on rendra la paix en rappelant le juste usage des moyens de la science et en demandant aux savants qu'ils discernent la fin ultime de la science qui est de chanter la gloire de Dieu.

Chapitre III : DE LA VIE ECONOMICO-SOCIALE.

L'économie en progrès devrait satisfaire aux nouveaux besoins de la famille humaine : hélas ! des foules immenses manquent du strict nécessaire, un petit nombre d'hommes disposent des richesses et du pouvoir de décision, le déséquilibre s'accroît entre secteur agricole et secteur industriel ou les services. Le développement économique doit rester sous le contrôle de l'homme qui s'emploiera à faire disparaître ou à diminuer les immenses disparités économique-sociales. Travail, loisirs seront mis au service de la personne. On favorisera la participation dans l'entreprise et dans l'organisation économique globale ; le dialogue ou une instance indépendante s'efforcera de fournir une solution aux conflits du travail.

Les biens de la terre sont destinés à tous : aussi favorisera-t-on l'accès à la propriété et au pouvoir sur les biens. Toute propriété privée comporte une fonction sociale. Une réforme s'impose là où de grands domaines sont mal cultivés alors que la majorité de la population vit dans l'insécurité et une extrême pauvreté. Il convient aussi de diminuer les immenses disparités qui existent entre les nations.

Que les chrétiens soient compétents et actifs dans le mouvement économique et social de leur temps ; qu'ils soient les témoins d'une juste hiérarchie des valeurs, dans la fidélité au Christ et à l'Evangile.

Vingt-et-une interventions. Les unes dirent qu'on canonisait des formes de vie économique et sociale trop passagères et trop particulières, qu'on péchait par optimisme ou, au contraire, par démagogie, qu'on se contentait de vœux sans vrais remèdes, qu'on devrait en rester aux principes généraux et créer un Secrétariat pour la promotion de la justice sociale. D'autres demandèrent d'insister sur la participation des travailleurs à l'entreprise, sur la condamnation de la lutte des classes, sur l'injuste condition de l'immense majorité des travailleurs, sur la faim dans le monde, faim matérielle mais aussi spirituelle, sur le danger pour la paix des conditions sociales injustes, sur les questions agricoles, sur les devoirs de la justice sociale à inculquer. On réclama la condamnation du capitalisme aussi bien que du communisme parce qu'ils placent l'un et l'autre la production au-dessus de l'homme. On souligna qu'il fallait travailler au progrès moral de l'homme en même temps qu'à son progrès matériel.

Chapitre IV : LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ POLITIQUE.

D'une perception plus vive de la dignité humaine naît heureusement en diverses régions un zèle louable d'instaurer un ordre politico-juridique dans lequel les droits de la personne au plan civique sont mieux protégés. C'est en effet la fin du pouvoir civil de rechercher le bien commun, avec la collaboration de tous. L'autorité ne sera pas totalitaire mais respectueuse des droits des personnes et des groupes intermédiaires.

Dans la communauté politique, les chrétiens ont un rôle à jouer. La multiplicité des options politiques est légitime. Il est indispensable de travailler à l'éducation civique et politique des peuples et avant tout des jeunes.

Distincte de l'Etat et transcendante, l'Eglise contribue à étendre le règne de la justice et de la charité à l'intérieur des nations et entre les nations. Elle revendique la liberté et elle ne place pas son espoir dans les privilèges que peut lui offrir le pouvoir civil. Elle souhaite poursuivre avec lui une collaboration de bon aloi.

Trois Pères seulement intervinrent. Un Espagnol défendit la légitimité des concordats, supérieurs, en certaines situations, à la séparation. Un Polonais demanda une distinction à propos de l'obéissance à un Etat qui travaillerait à l'instauration du socialisme athée. L'archevêque de Durban déclara que, si l'Eglise a surtout défendu ses droits dans le passé, elle devra surtout revendiquer maintenant les droits des hommes et qu'elle pourra, à ce titre, se trouver en conflit avec l'Etat. L'essentiel est qu'elle demeure témoin de l'amour du Christ.

LE DÉCRET SUR LA CHARGE PASTORALE DES EVEQUES

De très nombreux Pères avaient proposé des amendements à ce schéma : la majorité des deux tiers n'avait pas été atteinte pour les deux premiers chapitres. La Commission a donc rédigé un nouveau texte qui, après des votes partiels, a été définitivement adopté par les Pères, le 6 octobre, par 2.167 placet et 14 non placet.

Il ne manque donc plus que la promulgation par le Souverain Pontife en séance publique.

Pour le contenu de ce décret je vous renverrai au résumé paru l'an dernier dans *La Voix de Notre-Dame*.

Voici les principales précisions introduites :

- Insertion d'une phrase de la Constitution « Lumen gentium » et référence au Synode d'évêques institué par le Pape.
- L'évêque peut dispenser des lois générales de l'Eglise dans un cas particulier, sauf réserve expresse du Pape.
- Membres de la Curie, nonces et délégués apostoliques seront recrutés en diverses régions, plus encore qu'au passé.
- Réadaptation des chapitres, collaboration plus grande avec les prêtres et les laïcs.
- Engagement apostolique des religieux et autorité de l'évêque.

SCHEMA DE LA CONSTITUTION PASTORALE SUR **L'Eglise dans le Monde de ce Temps**

D'importantes modifications ont été apportées au schéma de l'an dernier, à la suite des interventions des Pères. Les annexes ont été supprimées et l'essentiel en a été incorporé dans le texte. Le travail était difficile, car ce document constitue un genre littéraire assez neuf dans la tradition des Conciles.

Vingt-cinq Pères sont intervenus sur le schéma en général. On le trouve long et l'on regrette pourtant des omissions. On demande une meilleure synthèse, des précisions et un style meilleur. On le trouve trop optimiste quant aux valeurs du monde moderne qui sont ambiguës. Il faudrait accorder plus d'attention au péché, au mystère de la Croix et à l'espérance surnaturelle.

INTRODUCTION ET EXPOSÉ PRÉLIMINAIRE.

Pape et Evêques, sans aucun souci d'ambition temporelle, mais pour se mettre au service des hommes, s'adressent à TOUS. Le Monde traverse une période de transformations profondes et rapides dans les modes de pensée et dans l'ordre social : déséquilibres en résultent, mais aussi aspirations de plus en plus universelles vers un épanouissement total de l'homme. Saura-t-on répondre aux questions fondamentales qui se posent concernant la vie humaine ?

Huit orateurs demandent qu'on définisse mieux le monde, qu'on parle davantage des jeunes, des ouvriers, des peuples du Tiers-Monde... Que l'Eglise ne dise pas seulement ce que doit faire le monde, mais aussi ce qu'elle compte faire elle-même et quel visage elle veut présenter au monde de ce temps.

Première Partie : L'EGLISE ET LA CONDITION HUMAINE.

Cette première partie expose la conception de l'Eglise sur la vocation de l'homme et la façon dont celle-ci se réalise dans la vie communautaire de la famille humaine au sein de laquelle l'Eglise est présente.

Les quatre chapitres furent discutés ensemble :

1. La vocation de la personne humaine.

Grand est l'homme, créé « à l'image de Dieu », dans son corps, son âme, son intelligence, sa conscience et la liberté dont il jouit. Dans son caractère SOCIAL la foi découvre l'empreinte de la Trinité comme elle répond à l'interrogation sur son avenir par la victoire sur la mort du Christ ressuscité. C'est l'athéisme contemporain, parfois diffusé avec l'appui des pouvoirs publics, qui aliène l'homme dont la vérité totale est dans le mystère du CHRIST HOMME PARFAIT.

2. La communauté des hommes.

Personne et société sont interdépendants. La multiplication des liens sociaux dans la société contemporaine comporte dangers et avantages. On prend aujourd'hui une plus vive conscience des droits et des devoirs de la personne : l'Esprit-Saint et l'Evangile n'y sont pas étrangers.

En conséquence : respect de la personne humaine ; respect de l'adversaire en matière sociale, politique ou religieuse ; amour des ennemis. Il reste beaucoup à faire pour établir l'égalité fondamentale de tous les hommes, notamment pour la condition de la femme, pour les conditions sociales. Le texte rappelle la prédilection du Christ pour les pauvres. Liberté et solidarité sont liées ; au-delà d'une éthique individualiste doit croître le sens de la responsabilité et de la participation à la vie de la société.

3. Signification de l'activité humaine dans le monde.

Créé à l'image de Dieu, l'homme doit soumettre la terre et faire régner la justice et l'amour dans la société.

Les réalités terrestres ont leurs lois propres, encore qu'elles ne sauraient s'opposer au surnaturel. L'effort pour faire régner plus de justice et d'amour entre les hommes n'est pas sans lien avec le Royaume à venir, mais le perfectionnement de la société ne peut être identifié avec la croissance du royaume. Le Christ est Seigneur de l'Univers.

4. Le rôle de l'Eglise dans le monde de ce temps.

De par sa mission reçue du Christ, l'Eglise doit être présente au monde, à l'ensemble des réalités humaines. Les pasteurs ont à le rappeler. Les laïcs, unissant leur foi à la vie concrète, animeront chrétiennement le monde et rendront explicitement témoignage au Christ.

L'Eglise bénéficie de tout l'apport de civilisation du monde d'aujourd'hui. Elle doit présenter, par sa doctrine et la vie de ses membres, le mystère de l'homme révélé par le Christ.

Trente-six Pères parlèrent sur la première partie du Schéma. Des orientaux demandèrent qu'on fit plus de place à la résurrection du Christ. On a réclamé une proclamation sur la fraternité et l'égalité de tous les hommes, citoyens du monde. On a dit que la création était une continue l'action de Dieu sur le monde et que la charité d'aujourd'hui construisait véritablement le monde futur.

Il fut surtout parlé de l'ATHEISME qui domine le tiers du monde et persécute des peuples entiers. Il est à la base du Marxisme, mais il a eu parfois pour causes l'égoïsme des chrétiens et leurs divisions, le faux visage qu'ils présentent de Dieu, les injustices sociales et la misère des hommes — cette misère qui devrait être secourue par la réduction des armements demandée par le Pape. L'Eglise doit aussi se réformer et demander pardon pour les fautes passées.

Contre l'athéisme on recommanda le dialogue, et le nouveau général des Jésuites proposa un plan d'action en quatre points : étude du problème, lignes générales d'activité, détermination de la tâche de chacun par le Pape et collaboration de tous les croyants.

Telles sont les très grandes lignes de la première partie du Schéma XIII et des discussions qu'il a suscitées. Il sera parlé ultérieurement de la seconde partie.

† Roger MICHON.

AU SUJET DES PELERINAGES dans notre diocèse

Actuellement, Monsicur Dupront, professeur à la Sorbonne, poursuit des recherches sur « la Sociologie du Sacré ». Pour les travaux qu'il dirige à l'École pratique des Hautes Etudes, il a entrepris une vaste enquête couvrant l'Europe occidentale sur les Pèlerinages en ce qu'ils expriment la dévotion populaire. Je dois lui apporter la contribution du diocèse de Chartres, j'ai déjà interrogé nombre de mes confrères qui ont sur leur paroisse un lieu de pèlerinage.

Il ne s'agit pas uniquement de repérer les grands rassemblements de la Saint Marcou, de la Saint Gorgen, de la Saint Evroult..., qu'on appelle les « maîtresses-places », mais aussi les pèlerinages beaucoup plus humbles, ceux qui, parfois, donnent la seule occasion d'ouvrir les portes de l'église un jour de Saint Jean ou de Saint Blaise et qui ne rassemblent qu'une quinzaine de personnes. Ces petits sanctuaires sont difficilement repérables, j'ai utilisé comme point de départ une enquête de 1929, mais toutes les paroisses n'avaient pas répondu.

Je serais bien reconnaissant à ceux qui pourraient m'aider à compléter la liste qui suit.

Il s'agit de signaler les lieux de pèlerinage qui existent encore aujourd'hui. Il sera utile de connaître ceux qui ont disparu pour recueillir les données qui aideront à faire l'histoire des dévotions populaires, mais le premier travail vise la situation présente.

Parfois, certains pèlerinages correspondent et se sont fondus avec les fêtes patronales, il est intéressant de les noter.

Ce travail vise à être le plus objectif possible, on peut soi-même juger plus ou moins entachées de superstition certaines pratiques ; l'essentiel pour nous est de savoir qu'elles existent et comment elles se manifestent.

Au delà de la cartographie, le Professeur projette d'associer à cette recherche des travailleurs de disciplines différentes, entre autres psychologues et médecins, pour mieux saisir à travers ces manifestations spontanées quelque chose de la psychologie des profondeurs.

Il y aurait probablement, sur le terrain pastoral, une mise en commun à envisager, pour mieux comprendre les aspirations spirituelles des gens plus sensibles à ces cultes populaires qu'à la vie sacramentelle.

Pierre BIZEAU,

Curé de Bû.

Arrou : S. Sébastien
 Les Autels-Villevillon : Ste Appoline,
 Les Autels-Villevillon : S. Blaise
 Les Autels-Villevillon : S. Fiacre
 La Bazoches-Gouët : S. Blaise
 La Bazoches-Gouët : S. Gorgon
 La Bazoches-Gouët : S. Marcou
 La Bazoches-Gouët : N.-D. de Pitié
 Beaumont-les-Autels : Ste Appoline
 Brou : Tous les Saints
 Brunelles : S. Gilles
 Cernay : Ste Christine
 La Chapelle Royale : S. Julien
 Charbonnières : N.-D. de Pitié
 Charray : S. Marcou
 Chartres : Notre-Dame
 Les Châtelliers-Notre-Dame : N.-D.
 Corvées-Les-Yys : S. Evroult
 Corvées-Les-Yys : S. Pierre
 Coudreceau : S. Blaise
 La Croix-du-Perche : S. Blaise
 Dampierre-sous-Brou : S. Maur
 Favières : N.-D. d'Arpentigny
 Fontaine-la-Guyon : S. Gorgon
 Frazé : S. Gilles et S. Leu
 Frazé : S. Marcou
 Gâtelles : S. Blaise
 La Gaudaine : S. Marcou
 Illiers : S. Marcou
 Janville : Notre-Dame
 Marchéville : S. Blaise

Méréglise : Les Trois Stes Maries
 Meslay-le-Grenet : S. Blaise
 Miermaigne : S. Gilles
 Mignières : Les Trois Stes Maries
 Moléans : Notre-Dame de Lourdes
 Montharville : S. Vrain
 Montigny-le-Chartif : S. Elie et
 S. Félix
 Montigny-le-Gannelon : Ste Félicité
 Mottereau : S. Antoine
 Moulhard : S. Marcou
 Nogent-le-Rotrou : S. Gilles
 Nonvilliers-Grandhoux : S. Gilles
 Orrouer : S. Evroult
 Pré-Saint-Evroult : S. Evroult
 Les Ressuintes : Notre-Dame
 Rouvray-Saint-Denis : N.-D. d'Ar-
 bouville
 Rouvray-Saint-Denis : Ste Christine
 Senantes : Ste Geneviève
 Soizé : S. Evroult
 Soizé : S. Gilles
 Soizé : S. Marcou
 Saint-Arnoult-des-Bois : S. Arnoult
 Saint-Christophe : S. Christophe
 Saint-Eliph : S. Blaise
 St-Jean-des-Murgers : S. Blaise
 Saint-Jean-des-Murgers : S. Jean
 Saint-Prest : S. Audouire
 Vernouillet : S. Ursin
 Vichères : Notre-Dame-de-Chartres-
 en-Rougemont.

CHARTRES : JOURNEE DE L'U.N.C.A.H.S.

Le dimanche 3 octobre réunissait chez les Sœurs de Saint-Paul, toujours accueillantes, des religieuses des différents ordres du diocèse et une délégation du diocèse d'Orléans, pour une journée d'études, organisée, comme chaque année à cette époque, par la délégation diocésaine de Chartres de l'Union nationale des religieuses d'action hospitalière et sociale.

Malgré les occupations multiples de chacune, le nombre des participantes était imposant. En ces temps de Concile on sent plus que jamais le besoin de cet œcuménisme des Ordres religieux. Le sujet choisi était d'ailleurs brûlant d'actualité conciliaire : « CE QUE LA RELIGIEUSE DOIT SAVOIR DE LA REGULATION DES NAISSANCES », et, par surcroît, brûlant d'une actualité quotidienne pour celles qui approchent toutes sortes de personnes et reçoivent des confidences bien variées.

Les conférenciers annoncés avaient été choisis parmi les spécialistes de la question, puisque le Révérend Père de LESTAPIS, S.J., attaché au Centre de l'Action Populaire et Sociale de Vanves, se penche depuis longtemps sur ces problèmes. Le Docteur et Madame RENDU se donnent également avec un dévouement inlassable et une grande compétence à l'œuvre d'éducation des couples, chrétiens

ou non, intellectuels ou analphabètes, fiancés ou mariés depuis plusieurs années.

Mgr DONGRADI avait eu la bonté d'accepter de représenter Monseigneur l'Evêque et Messieurs les Chanoines HUMBLET et CASSEGRAIN, qui prennent une large part aux soucis spirituels et apostoliques des religieuses du diocèse, participaient également à cette journée.

Le Révérend Père de LESTAPIS, dans l'homélie de sa Messe, donna l'orientation spirituelle du travail de la journée en situant les religieuses dans cette marche vers DIEU du peuple chrétien dont elles font partie. Leur vœu de chasteté n'y est pas une entrave, il ne les met pas à l'écart, il ne les place ni en dessus ni en dessous de ceux et celles qui fondent un foyer. Il leur permet de mieux comprendre ceux qui ont à vivre leur vie conjugale avec maîtrise, en êtres humains.

L'exposé du Docteur RENDU, complété par les explications de sa femme, se présentait sous formes de questions touchant le sujet à étudier :

- entre autres : « Sommes-nous bien d'accord
- que l'amour doit-être oblatif et non captatif ?
- que la maîtrise de la sexualité est humainement nécessaire, humainement possible ?
- que la morale conjugale de l'Eglise repose sur des données humaines ? ».

et chaque fois les réponses claires, précises, en un langage simple et sain, étaient données par le Dr RENDU ou par sa femme. Les réflexions des religieuses, avec cas concrets à l'appui, devaient faire l'objet des travaux de l'après-midi. Ils ont été précédés de présentations de dia-positives par lesquelles le Dr RENDU a pu concrétiser à l'aide de graphiques le test des variations de la température.

Le Révérend Père de LESTAPIS, en conclusion de cette journée si enrichissante où le Dr RENDU avait assuré que la vertu de chasteté est la maîtrise d'un dynamisme pour en faire un moyen de don, rappela que les discours de PAUL VI sont à la fois encouragement à l'amour et fermeté sur les points essentiels et qu'ils nous incitent toujours à une recherche de la vérité dans la charité.

POUR REPONDRE A LA MESSE

A la suite d'assez nombreuses demandes, le feuillet de 4 pages « Pour répondre à la Messe » est réédité.

Son format est commode, sa présentation claire.

On peut le trouver :

- Au Grand Séminaire,
- A la Maison des Clercs,
- A la librairie Arviset.

Prix : 0,10 l'unité.

Pour l'envoi par poste, s'adresser uniquement au Secrétariat des Vocations, 1, rue St-Eman, Chartres. C.C.P. Paris 1.803-50. Compter 0.11 par exemplaire. On peut commander au dos d'un virement.

ENTRAIDE MISSIONNAIRE

Des missionnaires et des prêtres africains, des séminaires et maisons de formation en Haute-Volta souffrent cruellement, du fait de leur grande pauvreté, d'un manque de livres et de revues indispensables normalement pour étudier et se tenir au courant.

Ce serait un acte de charité facile, très simple et très efficace, de leur envoyer en deuxième lecture nombre d'ouvrages, surtout périodiques, qui, une fois lus, n'ont plus guère d'utilité et encombrant les presbytères.

Envoyez toutes sortes de livres et revues de théologie, liturgie, apostolat, catéchisme, sciences religieuses et profanes.

Manquent totalement toutes les revues catéchistiques. On demande des manuels de théologie, Tanqueray et autres et la Maison-Dieu.

L'Union, les cahiers du Clergé rural « n'intéressent pas » dans cette région.

Noviciat des Frères de la Sainte Famille.

Mission de SABA Ouagadougou (Haute-Volta).

Les tarifs postaux pour l'ancienne Union française sont ceux du régime intérieur français : périodiques : 0,05 par 100 grammes et par exemplaire.

L'abbé Leroy, curé d'Unverre, peut se charger de toutes les expéditions à destination de la mission de Saba.

« Foyer Directeur-Animateur »

« Je cherche, pour prendre en main la direction et l'animation d'une Colonie de Vacances, fonctionnant ETE et HIVER, un FOYER (ou même un célibataire, ou un veuf) entre 25 et 40 ans.

Emploi à temps complet. Salaire de départ : 700,00 F. par mois (net). Logement assuré et gratuit.

Cette fonction suppose des qualités d'organisateur et d'éducateur, et une collaboration active avec l'aumônier.

S'adresser au plus tôt :

à Abbé André JOLY, 28, rue de Chartres, CHATEAUDUN, 28, Tél : 5.27 ».

Abonnement 1965 :

- Voix mensuelle seule : 6 fr.
- Voix complète : 10 fr.
- Changement d'adresse : 0 fr. 40

LA VOIX DE NOTRE-DAME

- 18, Cloître Notre-Dame, Chartres (E.-et-L.)
- Chèques postaux : C. C. 141-12 - Paris —

COLLECTIVITÉS pensez aux
PRODUITS SURGELÉS
Entrepôts Frigorifiques Chartrains

55, rue des Vieux Capucins
Tél. : 26.28 et 18.48

Pharmacie LEGEAY

Lauréat de la Société de Pharmacie
de Paris

LABORATOIRE D'ANALYSES
17, rue de la Tonnellerie. Tél. 3.48

« A LA PIE QUI CHANTE »

Maison spécialisée
du **DISQUE**
RUE DE LA PIE — CHARTRES

LE NOUVEAU

VELOSOLEX S 3300

Concess. Officiel : **S.A.V.E.S.**

30, rue G. Fessard, Chartres

Matériaux de Construction

BOIS **SANITAIRE**
Ets **A. BOUCHET**
1, 3, 4, 17, rue Chauveau-Lagarde
Téléphone 297

LE SPECIALISTE RÉPUTÉ
DU TRES BEAU VETEMENT

E. ABAD

30, rue du Soleil d'Or, Chartres
VETEMENTS
POUR ECCLESIASTIQUES

COUVERTURE — PLOMBERIE
CHAUFFAGE CENTRAL

R. LAVERGNE

4, rue du Chapeau-Rouge
Tél. 696

PEINTURE — DECORATION
VITRERIE

REVETEMENT « FASERIT »
Anc. Maison E. FRANCHET

M. PAULIN

50, rue Gabriel-Péri — Tél. 546

ART RELIGIEUX

LOIRE

RUE CHANTAULT — Tél. 8.95

DE MENAGEMENTS
TRANSPORTS, GARDE-MEUBLES

ROYNEAU

16-18, rue Gabriel-Péri
Tél. : 70 et 129

CHAUFFAGE AIR CHAUD
R. CHEDEVILLE, Agent POTEZ

33, rue des Vieux-Capucins
Tél. : 345 et 24.48

Magasin : 30, rue St-Michel
Couverture — Plomberie

REVETEMENTS DE SOLS

ROUILLON et Cie

2, rue St-Michel - Tél. : 031
Moquettes - Plastique - Parquets

ELECTRICITÉ GENERALE, RADIO
Lustres ♦ APPAREILS MENAGERS

M. ROTH

20, rue de la Poêle-Percée et
Place de l'Hôtel-de-Ville. Tél. 11.52

OPTIQUE

Exécution rapide des Ordonnances

M. GALLAS
OPTICIEN

22, rue Marceau

"A Chartres, dans le bas-côté nord de la cathédrale, la vénérée Notre-Dame du Pilier avait, comme sedette de son luminaire, une énorme pelote de cire jaune enroulée sur un cylindre. On en coupait chaque jour un morceau, qui brûlait sur le « chandelier de la ville ». L'offrande de ce tour de cire avait lieu ordinairement à une date historique. Le corps échevinal le portait d'abord en procession à la chapelle de Notre-Dame de la Brèche, en souvenir du 15 mars 1568, jour de la délivrance de la ville assiégée par les huguenots. La Révolution supprima cette cérémonie : le duc de Doudeauville, gouverneur de Chartres, l'accomplit pour la dernière fois le 14 mars 1789."

Maurice VLOBERG,
 "Les « Cordons Miraculeux » et les « Tours de cire » votifs,
Sous le Signe de la Médaille Miraculeuse,
 n° 57 (Paris, mars-avril 1967)

CHARTRES

Le chemin de Jerusalem au milieu de la nef

A nouveau Chartres, sa cathédrale et son Mystère. Sujet inépuisable.

Il ne fait aucun doute, qu'au 17^{ème} siècle encore, sévissait en la cathédrale, et sous la cathédrale, un certain nombre de pratiques superstitieuses.

D'abord il y a ce fameux labyrinthe de plomb, situé dans la nef, et «dans lequel on tournait et on courait durant et hors le service religieux». — ce qui se faisait encore au 18^{ème} siècle —

«Ce labyrinthe que l'on couvre actuellement de chaises» nous dit Louis Charpentier... Et il poursuit, explicatif : «des tables-rondes, quelques-unes demeurent, dont celle d'Amiens et celle de Chartres ; celle-ci est indiquée dans la nef par des dalles noires et blanches, qui dessinent un chemin aboutissant au centre à une grande dalle blanche. On la nomme le labyrinthe»...

Et il conclut par le développement de sa thèse : «Il a été beaucoup parlé de symbolisme, à propos de ces labyrinthes ; et il est hors de doute, que ce soit un symbole alchimique ; mais on ne peut manquer de remarquer que le labyrinthe de Chartres (non plus que ceux d'Amiens, ou autrefois de Reims), n'est pas, à proprement parler, un labyrinthe, en ce sens qu'il est impossible de s'y égarer, car il n'existe qu'un chemin, et il mène au centre.

Et tous les labyrinthes connus des Notre Dame, ont ce même chemin. Celui-ci est donc fixé et non laissé à la fantaisie du maître d'œuvre ou du maître dalleur. Ce qui implique que

l'on tient essentiellement à ce que les gens qui s'engagent dans «le dédale», suivent un certain tracé ; parcourent un chemin, et non un autre. Et ne doutez pas que ce chemin devait être parcouru sur un rythme et selon un rituel.

Mais la marche rituelle, ce n'est plus de la marche c'est de la danse. Le labyrinthe est un chemin de danse écrit sur le sol... Nous sommes ici dans un lieu qui a été choisi pour l'utilisation humaine d'un courant tellurique qui affleure... Faire tourner un homme dans un champ, de façon déterminée, ce sera provoquer, dans cet homme, des actions déterminées.

On pouvait bien — qu'importait ? — rappeler aux simples, que parcourir le labyrinthe c'était un peu, pour ceux qui ne le pouvaient, faire le pèlerinage de Jérusalem (et il y aurait beaucoup à dire, sur ce «Chemin de Jérusalem !») ; l'important était que ce labyrinthe fut parcouru. Il est probable que cette marche rituelle devait être exécutée surtout aux époques des grandes pulsations du courant tellurique, qui devaient coïncider avec le pèlerinage ; au printemps certainement, comme le donnent à penser les «rondes de Pâques», que conduisait l'évêque. L'homme parvenu au centre de ce labyrinthe, après l'avoir parcouru rituellement, après l'avoir «dansé», sera un homme transformé et pour autant que je le sache, dans le sens d'une ouverture intuitive aux lois et harmonies naturelles ; aux harmonies et aux lois qu'il ne comprendra

peut être pas, mais qu'il ressentira en lui même, dont il se sentira solidaire, et qui lui seront le meilleur test de vérité...»

Maintenant quittons Charpentier, et prenons le vent auprès d'autres auteurs plus classiques, non révolutionnaires qui se contentent d'exposer les faits sans en déduire de théorie.

Voici cette description par Henri Arthur.

«Le labyrinthe : Au milieu de la nef, on voit un pavage, formé de cercles concentriques, avec un parcours de 294 mètres, que les fidèles faisaient à genoux. C'est un des rares labyrinthes conservés depuis le Moyen-Age.

En comparer le diamètre (12 m.30) avec celui de la rose de la façade Ouest, en face (12 m)».

Et cet autre commentaire de Jean Villette, déjà plus souple : «Vers le milieu de la nef, le labyrinthe ou Chemin de Jérusalem, est d'origine, comme l'ensemble du dallage. Chemin de pèlerinage symbolique probablement, il déroule ses méandres sur près de 300 mètres».

A vous lecteur de faire la part du feu et de choisir entre le parcours de fidèles, un chemin de pèlerinage symbolique ou un tracé de danse rituelle remontant le cours du courant tellurique.

Nous remettons à une prochaine Page Mystérieuse, la suite de ces pratiques superstitieuses et qui eurent pour champ d'action la Crypte antique de N.D. sous Terre et le miraculeux Puits des Saints Forts (Lieu Fort) —

NOTRE DAME DE CHARTRES

CHARTRES

- TOPONYME : à Notre-Dame de Chartres (diocèse de Chartres - Eure-et-Loir)
- VOCABLE : ¹¹ Notre-Dame de Chartres.
- LOCALISATION : Canton Chartres-nord. Commune : Chartres
 Paroisse: Notre-Dame (cathédrale)
 carte Michelin 60, pli 8 (sud-ouest)
- ²¹ Edifice du culte : cathédrale.
- ³¹ Lieux de sacralité: Notre-Dame du Pilier. Statue au bas du déambulatoire côté nord.
 Notre-Dame de Sous-Terre. Statue au-dessus de l'autel dans la nef nord de la crypte.
 Voile de la Vierge. Dans le tour du choeur, derrière le maître-autel. Sur l'autel devant N.D. du Pilier les jours de fêtes.
- OBJET : ~~11/13~~ Protection de la Vierge en général. Consécration des enfants en particulier.
- ORIGINE :
- IMAGE :
⁵¹ N.D. de Sous-Terre, vierge assise avec enfant dans l'axe du corps. La statue actuelle, exécutée en 1857, est la copie d'une ancienne détruite à la Révolution.
⁵³ N.D. du Pilier, vierge exécutée début du XVIe s. ayant l'enfant sur le genou gauche.
 Au Moyen-Age, on vénérât tout particulièrement la "Sainte Chemise": le voile.
- ESPACE : ¹⁶¹ Pèlerinage surtout diocésain? Le 8 Septembre, de date immémoriale pour la consécration des enfants en bas âge ou à naître. Un jeudi de Mai (depuis quelques années le Jeudi de l'Ascension). Pèlerinage organisé par l'évêque en 1891 pour une moitié du diocèse, puis maintenant pour le diocèse entier. Actuellement, rassemblement des malades comme à Lourdes.
 Autour de la Pentecôte : pèlerinage des étudiants à la suite de Ch. Péguy. De nombreux pèlerinages sur Chartres sont organisés venant de la région parisienne et de plus loin.
- ^{82.84}
 Temps ^{71.72.75}
- HISTOIRE : ⁹³ ~~Mai, 8 septembre - saint Clément - de Chartres - de Paris - de la Vierge~~
 Cf. Yves Delaporte, article Chartres V. Pèlerinage dans D.H.G.E., t. XII, col. 550-552.
 Yves Delaporte, Les Trois Notre-Dame, Edit. Hovet, Chartres, 1955, réédité en 1965. (130 p. env.)
- LEGENDE :
- DIVERS : Messes - neuvaines - lampes - cierges - Evangiles.

NOTRE DAME DE CHARTRES

VICHÈRES

- TOPONYME : A Notre-Dame-de-Chartres-en-Rougemont (diocèse de Chartres - Eure-et-Loire)
- VOCABLE : 11 Notre-Dame-de-Chartres-en-Rougemont
- LOCALISATION : Canton de Nogent-le-Rotrou Commune : Vichères
Paroisse : d°
Carte Michelin 60, pli 16, 10 kms au su-est de Nogent-le-Rotrou, au-dessus de la Nationale 155, point culminant du département (285 m.).
Edifice du culte : mariette en plein air.
Lieu de sacralité : statue placée dans une maçonnerie en silex.
- OBJET : 43 Actions de grâce à la suite d'un vœu fait pendant la guerre.
- ORIGINE : 82 Paroisse Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou (patronage Association Saint-Jean) demanda la protection de la Vierge pendant la guerre 1939/1945.
- IMAGE : Moulage d'une Vierge de Gabriel Loire, de Chartres, qui s'était inspiré de Notre-Dame-de-Sous-Terre à Chartres. La statue est en terre cuite rose, environ 0 m.60, à 1 m.30 dans la niche.
- ESPACE : (64) Essentiellement des paroissiens de Nogent-le-Rotrou et des personnes de Vichères.
- TEMPS : 72 Le dernier dimanche d'août.
- HISTOIRE : 91
- LEGENDE :
- DIVERS : Cierges.

Sources

Enquête sur place : abbé Bizeau (1965)

Vénééré depuis onze siècles dans la cathédrale de Chartres

Le voile de la Vierge, pièce maîtresse du Trésor exposé dans la chapelle Saint-Piat

DANS quelques jours, le public pourra voir le trésor de Notre-Dame de Chartres exposé dans la chapelle Saint-Piat. Les visiteurs y accéderont par l'escalier extérieur — à droite de la chapelle absidale — dont les arcatures de pierre viennent d'être adroitement vitrées.

Remise en état, bien éclairée par de hautes fenêtres garnies de vitraux des XIV^e et XV^e siècles, la chapelle Saint-Piat est maintenant digne des reliques que M. Jean Feray, conservateur des Monuments historiques, y a installées (1). Face à l'entrée, sur un autel de pierre, une vitrine sert d'écrin aux plus précieuses.

Couronnant cette vitrine centrale, le voile de la Vierge vénéré depuis le IX^e siècle.

« Il mesurait au moins 4 mètres quand Charles le Chauve en fit don à Notre-Dame de Chartres, nous dit l'archiprêtre, M. Bergonier. A la Révolution, il fut coupé en cinq morceaux inégaux ; trois ont disparu. Sur les deux qui nous restent, le plus petit est dans la crypte et celui qui est exposé ici sera tous les dimanches déposé sur l'autel de Notre-Dame-du-Pilier afin que nos fidèles n'en soient pas privés. »

Cette étoffe de soie écrue est drapée dans une monstrence en vermeil offerte en 1876 par les

dames de la haute société parisienne à l'occasion du millénaire de la donation. Conservée pendant des siècles sans protection réelle, elle s'abîmait. Le voile est maintenant enclos entre deux verres spécialement

conçus pour éviter toute altération possible par l'air et la lumière.

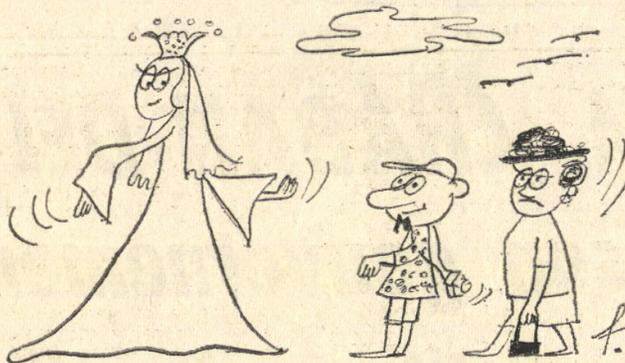
que statue que l'évêque constitutionnel Bonnet fit brûler sur le parvis royal en 1793. Bien d'autres œuvres d'art vont trouver leur place dans la chapelle, en particulier un livre magnifique, présent du pein-

ments historiques de Hongrie, en compagnie de M. Charles Rickard, préfet d'Eure-et-Loir, a pu faire visiter la cathédrale débarrassée des échafaudages. Les travaux de la façade ouest sont terminés ; deux travées ont été remises en état et le buffet d'orgue remonté après restauration. Il semble, cependant, que l'instrument lui-même ne sera pas remplacé avant un an et demi.

Y. Chauvelin.

[Ne pas manquer de voir, à Chartres, l'exposition consacrée à la mémoire de Jean Moulin, qui vient d'être installée dans un local de la Préfecture (ouverte les jeudi, samedi et dimanche). Très simplement présentés, les documents réunis là, évoquent la grandeur d'âme de l'héroïque préfet de l'Eure-et-Loir martyrisé pendant l'occupation.]

(1) Voir le « Figaro » du 18 mars.



De chaque côté de l'absidale, deux autres vitrines. Dans celle de gauche, les ornements, en satin blanc couverts de broderies de fil d'or pur et de soies multicolores, donnés par Anne d'Autriche. Dans celle de droite, la chasuble que porta l'évêque Nicolas de Toux pour le sacre d'Henri IV, le 27 février 1594. A côté, le seul vêtement connu, datant du XIV^e, de Notre-Dame de Sous-Terre, l'anti-

tre Manessier. C'est un poème de Charles Péguy « Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres » aux enluminures et texte manuscrit réalisés par l'artiste lui-même.

Tous les fragments du jubé, détruit en 1763, n'ont pas encore été rassemblés dans la chapelle, mais une présentation provisoire permet d'y voir les plus beaux bas-reliefs qui l'ornaient. M. Charles Dorian, architecte en chef des Monuments historiques qui recevait M. F. Mérenyi, directeur des Monu-

Chartres : "On refait la cathédrale à des pèlerins, mais on la prête à des druides !"

Pieds nus (pour s'imprégner des forces telluriques), mains jointes, la mine extatique, ils ont processionné en spirale suivant le tracé du célèbre labyrinthe qui orne le dallage de la cathédrale. Puis ils sont allés s'accroupir, les yeux clos et l'air yogi, autour du point que vient frapper un certain rayon de soleil, dans la nef, le jour du solstice d'été. Sur le sol, à cet endroit, ils ont déposé leurs bijoux : bagues, copies de monnaies gauloises, chaînettes. Pour que tout cela se charge d'effluves cosmiques. Car les membres de cette confrérie voient, en Chartres, le site païen plutôt que le haut lieu

chrétien chanté par Péguy. Ces événements étranges se sont passés le 21 juin dernier.

La population a du mal à admettre que le curé de Notre-Dame de Chartres ait autorisé cette « célébration » d'un œcuménisme un peu tiré par les cheveux. « Surtout, ajoute un commerçant proche du parvis, si l'on se souvient qu'à la Pentecôte dernière Mgr Kuehn, l'évêque, a laissé vingt mille pèlerins chrétiens à la porte de la cathédrale parce que leur piété n'avait pas la même nuance que la sienne ! Soixante druides vaudraient-ils mieux que vingt mille catholiques ? »



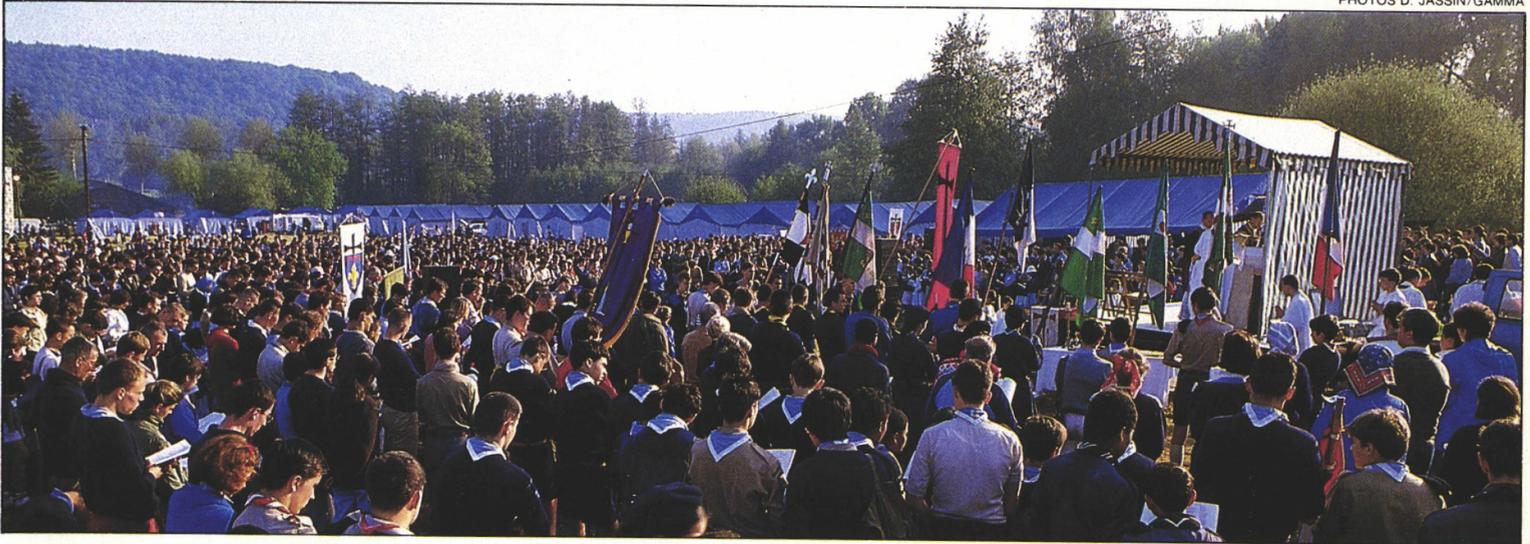
PHOTOS ROLLINGER / GAMMA

Ici, « les druides » prient le soleil sacré. « Tout cela laisse une impression de malaise », dit-on à Chartres.

ITÉS VÉRITÉS VÉRITÉS VÉRITÉS VÉR

Sans précédent : à Chartres, ils étaient dix mille pour le "pèlerinage de chrétienté"

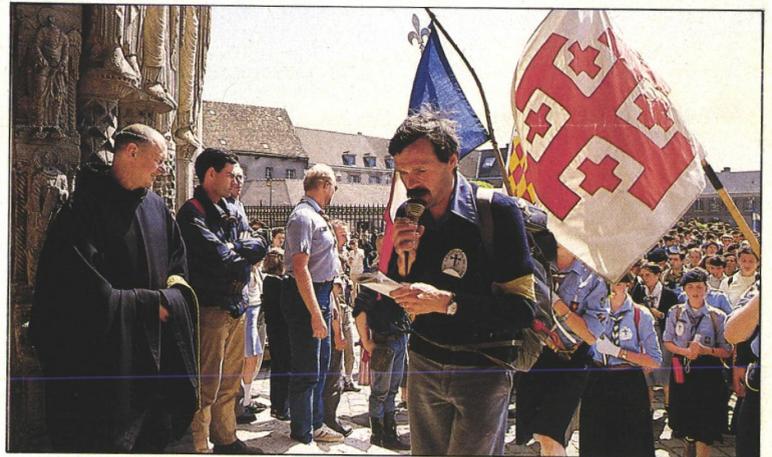
PHOTOS D. JASSIN/GAMMA



Dimanche matin, à 70 kilomètres de Chartres, un coup d'œil de croisade : la messe de Pentecôte. Bénédiction de Jean-Paul II au départ du pèlerinage, bénédiction du cardinal Gagnon à l'arrivée.



Au départ de Paris : les pèlerins d'Alsace et de Lorraine descendent la rue Soufflot.



L'arrivée à Chartres. Sous le portail, dom Gérard, prieur bénédictin au Barroux.

Au long des routes de Beauce et des layons forestiers, sous un soleil qui poissait le bitume, la colonne tenait douze kilomètres. En tête, portée en relais par des volontaires, une immense croix blanche. Puis une statuette de la Vierge, sur les épaules de scouts. Derrière, précédés de leurs bannières et séparés par des intervalles de cent mètres, les pèlerins, répartis en chapitres, scandant le rosaire, méditant des textes spirituels ou chantant des hymnes mariaux.

Tous les âges, toutes

les origines, tous les styles. Dans cette foule, venue à l'appel du centre Charlier, beaucoup de membres des mouvements catholiques de jeunes (M.J.C.F., scouts de toutes obédiences, étudiants) ; mais surtout des familles, enfants, parents, grands-parents. Une gaieté tranquille, avec des échos de Péguy. Deux jours et demi de marche dure pour la foi : à la polonaise.

A 7 heures, le samedi 25 au matin, ils emplissaient Notre-Dame de Paris pour entendre le message de bénédiction de Jean-Paul II. Et puis, sac au

dos, par la rue Saint-Jacques — celle qui menait à Compostelle les pèlerins du Moyen Age. Premier bivouac géant en vallée de Chevreuse. A l'aube du dimanche, à genoux par milliers, dans la rosée, pour la messe solennelle de la Pentecôte. Sac au dos derechef ; deuxième bivouac à Gallardon.

Et le lundi, à 15 h 30, les dix mille, qui chantaient depuis cent kilomètres, sont entrés dans la cathédrale de Chartres, à eux ouverte par Mgr Kuehn : pour une messe latine, un sermon de

dom Gérard (prieur du monastère Sainte-Madeleine du Barroux), et la lecture d'une lettre de bénédiction envoyée aux organisateurs et aux pèlerins par l'un des tout nouveaux cardinaux de Jean-Paul II : Edouard Gagnon, préfet du Conseil pontifical pour la famille.

A la foule, sous le frémissement des bannières, le prédicateur venait de dire : « *Les catholiques de Pologne ont le symbole de Czestochowa. Désormais, les catholiques de France retrouvent le chemin du symbole de Chartres...* » ■



*Ci-dessus
de haut en bas:
Eve près de Dieu
Les 4 fleuves du Paradis
Adam rend grâce
Les deux Adam*

mer et à régir, comme l'explique la Genèse.

En la scène suivante les quatre fleuves du Paradis terrestre sont figurés par des hommes, presque nus, portant des urnes renversées d'où s'échappent des eaux abondantes.

Ensuite, Adam, au paradis, ouvre les bras et rend grâce à son Créateur.

Puis, avec la substitution proposée plus haut, Dieu présente Eve qu'il vient de tirer du côté d'Adam encore endormi à l'ombre d'un arbre touffu.

Les dernières scènes racontent la faute originelle.

Adam et Eve sont debout près de l'arbre de la science du bien et du mal où le serpent est enlacé. Les bras d'Eve sont brisés et il reste difficile de deviner son geste.

Dieu, debout, un livre à la main, appelle Adam qui se cache avec sa femme sous un arbre feuillu.

Adam et Eve ont couvert leur nudité d'une feuille de figuier. Aux reproches du Seigneur, Adam semble s'excuser en montrant Eve; celle-ci désigne du geste le serpent qui se tient à ses pieds.

Un ange armé d'un glaive flamboyant chasse nos premiers parents du Paradis terrestre.

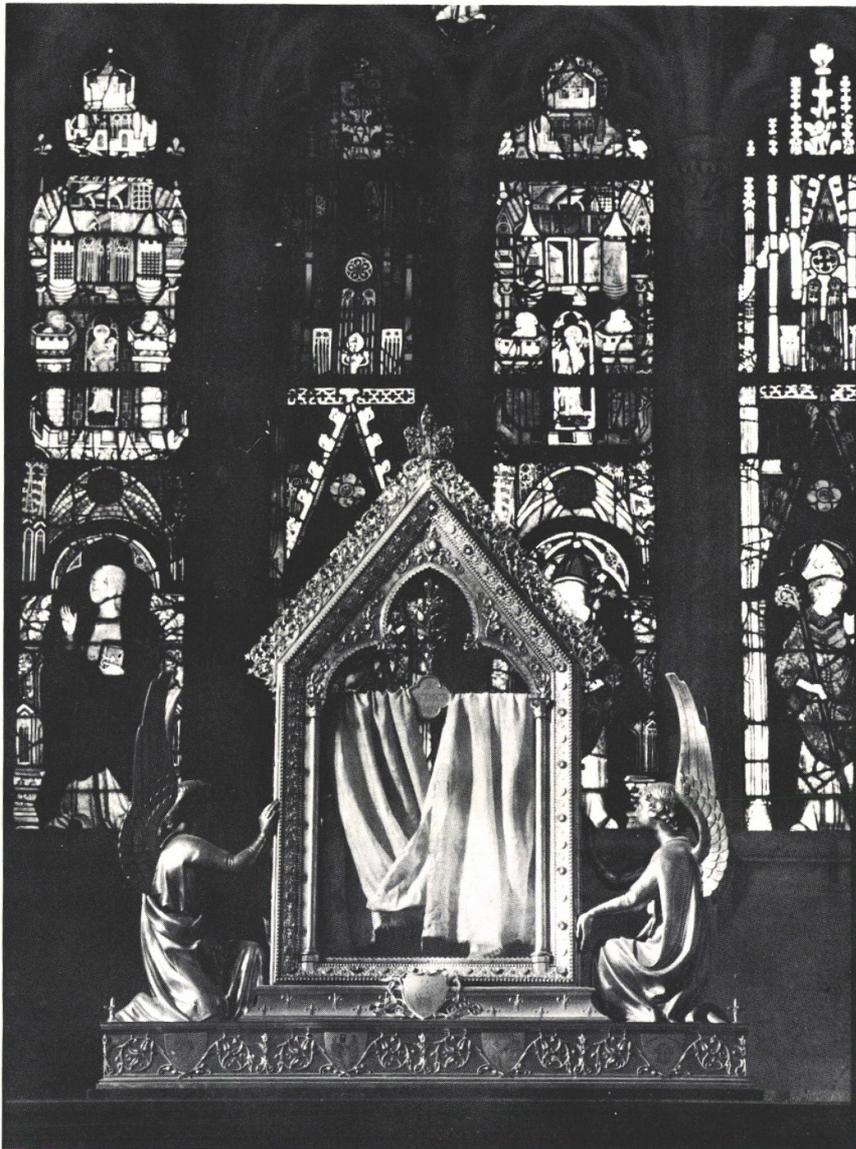
Adam bêche péniblement une terre aride et dépourvue de végétation; à côté, Eve travaille, la quenouille à la main. En face, le Seigneur paraît encore bénir de la main droite, car il a laissé une parole d'espérance: la promesse d'une victoire remportée sur le serpent par un Enfant et sa Mère.

C'est « l'économie » de la Rédemption avec la place capitale de Marie, la nouvelle Eve. Toute la statuaire du portail nord évoque la lente préparation de l'Ancien Testament et le rôle de Marie dans l'histoire de notre Salut.

Roger MICHON
évêque de Chartres



*Ci-dessus
de haut en bas:
Adam et Eve
près de l'arbre de vie
Dieu appelle Adam
A qui la faute?
Adam? Eve? Le serpent?
L'expulsion du Paradis
Le Seigneur paraît bénir*



LE VOILE

DE LA VIERGE

*Le voile de la Vierge
à la chapelle Saint-Piat*

Touristes et pèlerins aiment visiter la chapelle Saint-Piat, construite au chevet de la cathédrale, durant le second quart du XIV^e siècle. Ils veulent voir le trésor dont l'exposition est ouverte, à l'initiative des Beaux-Arts, depuis le 1er juillet 1969.

Au-dessus de la vitrine centrale, devant la fenêtre absidale, une monstrance de style gothique, offerte en 1876 par des membres de la Société des Fil-

les du Coeur de Marie, présente entre deux glaces une longue étoffe déployée. C'est le « Voile de la Vierge ».

Une ancienne tradition attestée dès le début du XII^e siècle et qu'aucun argument sérieux ne permet de contester rapporte que cette relique a été donnée à l'Eglise de Chartres par l'empereur Charles le Chauve. Celui-ci devait la tenir de son grand-père Charlemagne à qui l'aurait offerte l'em-

pereur de Constantinople. Avec vraisemblance on date la donation de l'année 876.

C'est un voile de tissu uni, fin et soyeux, qui mesurait alors plus de cinq mètres de long. Les pèlerins venaient le vénérer et les Chartrains le considéraient comme leur palladium depuis que l'évêque Gantelme l'avait exposé sur les remparts le 20 juillet 911, lors du siège de la ville par les Normands. Une sortie des as-

DE LA VIERGE

siégés mit l'ennemi en déroute et l'on attribua unanimement cette victoire à la protection de la Vierge Marie.

Vers la fin du X^e siècle, la relique fut placée dans une châsse de bois. Elle y resta enfermée pendant plusieurs siècles : c'est alors que s'ancre la conviction qu'on possédait un vêtement de la Vierge, tunique de dessous, à laquelle on donna le nom de « Sainte-Chemise ».

Lors de l'incendie de la cathédrale de saint Fulbert en 1194, on crut la relique brûlée et le désespoir était à son com-

ble. Des clercs l'avaient mise à l'abri dans la crypte et quand ils purent sortir, au milieu des décombres encore fumants, avec la châsse intacte, l'enthousiasme fut indescriptible. Les Chartrains décidèrent aussitôt de reconstruire l'actuelle cathédrale.

La châsse y était ordinairement placée sur le maître-autel : les pèlerins passaient dessous par dévotion. Elle était dominée par une statue en vermeil de la Vierge Mère. Cette statue fut déplacée avec l'autel lui-même en 1520 ; insensiblement la piété des fidèles se

reporta sur la vierge de bois, érigée devant le Jubé au début du XVI^e siècle et que l'on vénère aujourd'hui dans la chapelle du déambulatoire sous le nom de Vierge du Pilier.

D'ailleurs la Sainte-Châsse fut retirée de l'autel par décision du Chapitre en 1539 et mise en lieu sûr pour éviter le vol des bijoux de plus en plus nombreux et précieux dont elle avait été couverte. De plus, les chanoines voulaient éviter les allées et venues dans le chœur qui troublaient le chant de l'office.

La dévotion à la Sainte-Chemise était grande. Les pèlerins aimaient revêtir des chemises qui étaient censées représenter celle de la Vierge et qui avaient touché la châsse. On offrait aux femmes des « chemises de Chartres » pour mettre leurs futures maternités sous la protection de la Mère de Dieu qui aurait porté la « Sainte-Chemise » lors de la naissance du Christ. On fit aussi des « chemisettes » de métal pour les pèlerins et le Chapitre en mit l'image dans ses armoiries au début du XVI^e siècle.

*Le sceau du chapitre
de l'Église de Chartres
portant la «sainte-chemise»*



Comme on craignait que le tissu de la relique n'ait été endommagé, depuis des siècles, par la pourriture du bois ou les vers, la vieille châsse fut ouverte le 13 mars 1712, en présence de l'évêque, Mgr de Moutiers de Mérimville. On trouva, avec d'autres objets, une sorte de voile, de tissu très fin, présentant l'aspect de la soie, effiloché aux extrémités et endommagé en plusieurs endroits, dont la longueur fut évaluée à quatre aunes et demi, c'est-à-dire environ cinq mètres trente-cinq. Il était enveloppé d'un riche tissu, rehaussé par endroits de fils d'or et de couleur et décoré de diverses figures. Pour mieux protéger la relique, on l'enferma dans un coffret d'argent avant de la remettre dans la Sainte-Châsse.

Sous la Révolution, d'abord le 17, puis le 24 septembre 1793, la Sainte-Châsse fut dépouillée des pierres précieuses, de l'or et des bijoux qui l'ornaient. Les reliques furent retirées par le « citoyen Jumentier, vicaire de ladite église » et « renfermées dans le Trésor de ladite sacristie ... en attendant que l'on en dispose d'une autre manière ». Bien que le procès-verbal n'en dise rien, il semble bien que le découpage de la Sainte-Chemise en morceaux que les personnes présentes se partagèrent eut lieu ce même jour du 24 septembre.

Après le Concordat, Mgr de Latil, ancien évêque de Chartres, revenu d'exil à Paris et démissionnaire, rechercha ce qu'était devenue l'insigne relique vénérée autrefois dans sa cathédrale. Il réussit à récupérer d'abord deux fragments « mesurant chacun sept à huit

pouces carrés ». Puis en 1819, on lui remit un morceau plus important, avec la majeure partie de l'ancienne enveloppe. C'est ce morceau de 2 m 12 sur 0 m 47 qui est actuellement exposé dans la salle du Trésor.

Mgr de Lubersac avait appris qu'en 1793, l'abbé Barthélemy, l'oracle de l'époque en matière d'antiquités orientales, examina le tissu. Sans rien savoir de ce que rapportait la Tradition, le savant avait jugé que « c'était une étoffe de soie, qui devait avoir plus de mille ans, semblable à celle qui servait de voile aux femmes dans

les pays orientaux ».

Les morceaux du voile furent remis en 1820 au curé de la cathédrale de Chartres. Mgr de Latil, successeur de Mgr de Lubersac, fit la reconnaissance des reliques le 11 août 1822 et plaça le coffret qui les contenait dans une châsse de bronze doré.

Il faut mentionner encore que lors de l'épidémie de choléra de 1832, Mgr Clausel de Montals organisa le dimanche 26 août une procession solennelle où l'on porta le Voile de la Vierge à travers les rues de la ville. Un journal antireligieux de l'époque, sans d'ail-

La grande monstrance offerte en 1876 par l'édicule de 1822 avec la chasse de 1849.



leurs faire allusion à la procession, constate à partir du 27 une diminution notable et subite de l'épidémie qui ne tarda pas à disparaître entièrement.

En 1849, le voile de la Vierge fut déposé, toujours à l'intérieur de l'édicule de 1822, dans un nouveau coffret en bois de cèdre, contenu dans une nouvelle châsse en cuivre émaillé et doré, où des ouvertures permettaient de l'apercevoir. C'est ainsi que la relique fut conservée jusqu'à ces années dernières.

En 1876, pour commémorer le millénaire de la dona-

tion, le voile fut solennellement exposé dans la grande monstrance alors offerte par des Filles du Coeur de Marie. Il le fut encore lors des fêtes mariales de 1927, en 1951 durant l'année mariale universelle et pour le septième centenaire de la consécration de la cathédrale en octobre 1960.

Le 30 mai 1927, un fragment du voile fut présenté à M. d'Hennezel, conservateur du Musée historique des Tissus de la Chambre de Commerce de Lyon. Après examen, celui-ci déclarait qu'il s'agissait d'une étoffe de soie, provenant d'Orient, à laquelle il est im-

possible d'assigner une date précise en l'absence de toute décoration, mais qui, fabriquée à l'aide de procédés simples et archaïques, restés en usage pendant des siècles, peut remonter à une haute antiquité.

Lorsqu'il fut question d'aménager la chapelle Saint-Piat en salle de Trésor, M. Jean Féray, Inspecteur principal des Monuments Historiques, souhaite que la pièce majeure en fut le Voile de la Vierge déployé dans la grande monstrance de 1876. La partie centrale du reliquaire fut rendue amovible pour faciliter le transport et l'habituelle exposition sur l'autel de la chapelle du Pilier, tous les dimanches, de Pâques à la Toussaint. Des glaces spéciales empêchent l'action nocive des rayons solaires. Ainsi, pense-t-on, le Voile se conservera mieux étendu que plié et il est intégralement offert aux regards des visiteurs et à la piété des pèlerins. Quant à l'étoffe ancienne qui enveloppait le voile elle est exposée aussi dans la salle du Trésor. C'est le 20 juin 1969, en présence de nombreuses personnalités religieuses et civiles que la relique fut placée dans la grande monstrance sous les sceaux de Mgr Michon, évêque de Chartres.

Voilà l'essentiel de ce que nous pouvons dire du Voile de la Vierge conservé dans le Trésor de la cathédrale de Chartres. Nous le possédons depuis 876. Nous ne savons rien à son sujet avant le IX^e siècle sinon que l'examen interne ne contredit pas l'antique tradition. De toute façon, au-delà de la relique, c'est à la Vierge elle-même que s'adressent notre dévotion et nos prières.

Le voile déployé de longueur 2,12 m.



HISTORIQUE DE NOS GRANDES ORGUES

L'existence d'orgues avant le XIV^e siècle à la Cathédrale de Chartres est affirmée par certains auteurs, contredite par d'autres.

A partir de 1350, l'histoire des orgues peut s'établir sur des documents sûrs.

En 1350, les chanoines, toujours désireux d'embellir leur cathédrale, font construire des orgues qui furent placées, selon Alexandre Clairval, un des historiens de Chartres, dans la galerie, du côté sud, où se trouvent celles d'aujourd'hui. Ces orgues furent réparées en 1373 et 1452.

En 1475, il fallut procéder à une restauration nouvelle que dirigea le frère Gombault Rogerie, novice de l'Ordre des Frères prêcheurs.

En 1542 a lieu une grande réfection des orgues et la construction du magnifique buffet actuel, sur les dessins de l'organiste Robert Filleul. Mentionnons encore d'autres réparations au XVII^e siècle.

Ces orgues que la Grande Révolution avait épargnées eurent beaucoup à souffrir de l'incendie de 1836, et c'est seulement en 1846 que Gadault, facteur d'orgues à Paris, les rétablit.

Toutefois, revues seulement pour le mécanisme, en 1884, par la Maison Abbey de Versailles, elles restaient fort incomplètes et bien des jeux hors d'usage réclamaient une réfection totale et des additions importantes.

C'est le travail qu'en 1911 accomplit Monsieur Gustchenritter, continuateur de la Maison Merlclin de Lyon. L'instrument comprenait alors 39 jeux, répartis sur 3 claviers à mains de 56 notes; un clavier de pédales de 30 notes et 16 pédales d'accouplement et de combinaison.

Pendant les deux guerres de 1914 et 1939 les orgues eurent beaucoup à souffrir. Les vitraux ayant été descendus pour être mis à l'abri, par leurs ouvertures béantes (la toile huilée ou le vitrex de remplacement ne tinrent pas partout) la pluie, la neige, le vent pénétrèrent dans la Cathédrale et les endommagèrent. Et surtout, lors de la guerre de 1939, des ébranlements très graves se produisirent dans le mécanisme de l'instrument causés par les violentes ex-

plosions des bombardements de la ville: ce qui permit d'obtenir, non sans difficulté, des dommages de guerre pour régler la Maison Riethinger de Strasbourg, qui, sans tarder, avait entrepris les réparations nécessaires.

Ce fut ensuite Monsieur Maurice Gouault, maître-harmoniste de Paris, qui veilla à leur entretien jusqu'en 1963.

En 1964, sur l'initiative courageuse de Monsieur Pierre Firmin-Didot, est lancée une campagne pour la « Rénovation des Grandes Orgues de la Cathédrale de Chartres ». La Maison Gonzalez, désignée par le Ministère des Affaires Culturelles, est chargée de cet important travail. C'est le succès de cette campagne que consacrera l'inauguration des 5 et 6 juin 1971.

Marcel BERGONIER

INAUGURATION DES GRANDES ORGUES

Dans notre prochain numéro nous donnerons tous les détails des festivités, mais déjà nous avons le plaisir de vous en livrer les points essentiels.

SAMEDI 5 JUIN A 21 h.

Inauguration officielle par Pierre Cochereau, titulaire des grandes orgues de Notre-Dame de Paris.

Oeuvres de: Bach, Dupré, Jullien, Mozart, Messiaen.

Présentation: Norbert Dufourcq, avec la participation de Victor Ruello, titulaire du grand orgue de notre cathédrale.

DIMANCHE 6 JUIN A 11 h.

Grand Messe Pontificale.

Messe solennelle de Louis Vierne à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Avec la participation des CHANTEURS DE SAINT-EUSTACHE sous la direction du R.P. Emile Martin, des choeurs de N.D. de Paris des Chorales de la ville de Chartres et de l'ensemble des Cuivres de l'OPERA de PARIS.

L'après-midi à 16 h: grand concert spirituel avec les Choeurs de N.D. de Paris sous la direction de M. le Chanoine Revers.

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE A LA CATHEDRALE

DIMANCHE DES RAMEAUX

10 h 15: bénédiction des Rameaux à la Collégiale St. André, suivie de la Messe Pontificale à la Cathédrale.

JEUDI SAINT

9 h 30: Messe Pontificale des Saintes Huiles

19 h : Messe Pontificale en mémoire de la Cène du Seigneur.

VENDREDI SAINT

14 h 30: Chemin de croix solennel

19 h : Office Pontifical de la Passion.

SAMEDI SAINT

21 h 15: Veillée pascale.

DIMANCHE DE PAQUES

(LA RESURRECTION DU SEIGNEUR)

10 h: Messe Pontificale avec bénédiction papale

15 h: Vêpres pontificales.